



**BELLEDUNE...*sans limite!***

**RAPPORT ANNUEL 2015**



# TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2015 . . . . .	1
Message du président du conseil d'administration . . . . .	2
Message du président-directeur général . . . . .	3
Pleine occupation au Port de Belledune . . . . .	4
Quinze ans plus tard! . . . . .	5
États financiers condensés – Administration portuaire de Belledune . . . . .	6
Rapport de la direction . . . . .	7
Rapport du vérificateur indépendant sur les états financiers condensés . . . . .	8
État condensé des résultats et du résultat global . . . . .	9
État condensé de la situation financière . . . . .	10
Notes aux états financiers condensés . . . . .	12
Faits saillants de 2015 . . . . .	16

## ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon  
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada  
Tél : 1.506.522.1200  
Télec : 1.506.522.0803  
info@portofbelledune.ca

[www.portdebelledune.ca](http://www.portdebelledune.ca)

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Léo Cormier  
Barry Kyle  
Jean Guy Dubé  
Greg Riordon

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente : Alberta Buttimer  
Paul Shannon  
Danika Keeley

## COMITÉ DES FINANCES

Présidente : Alberta Buttimer  
Jean Guy Dubé  
Danika Keeley

## COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Greg Riordon  
Paul Shannon  
Danika Keeley

## COMITÉ DES DONS

Président : Léo Cormier  
Barry Kyle  
Paul Shannon



*Debout – de gauche à droite : Paul Shannon, Danika Keeley, Alberta Buttimer, Greg Riordon  
Assis – de gauche à droite : Rayburn Doucett, Barry Kyle, Léo Cormier, Jean Guy Dubé*

*Photo prise en janvier 2014*



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En tant que président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune (APB), c'est un grand plaisir pour moi de rapporter que le Port de Belledune a encore une fois connu, en 2015, un excellent rendement financier et qu'il continue de concrétiser sa stratégie cohérente et bien exécutée.

Nous avons poursuivi notre parcours déterminé dans le plan d'affaires, et nous avons examiné de nouvelles entreprises commerciales qui pourraient assurer une certaine prospérité et des emplois dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Il est évident que nous continuons de mener à bien nos initiatives stratégiques avec une main-d'œuvre hautement qualifiée et dévouée, prête à faire un effort supplémentaire pour nos clients.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement Rayburn Doucett, qui termine son mandat en tant que PDG à la fin de l'année, pour sa persévérance et son dévouement indéfectible à l'égard du Port au cours des dix dernières années. Sous sa direction, le revenu net du Port a connu une augmentation de 194,74 % (d'un minimum de 1 018 334 \$ à un maximum de 3 001 497 \$). Gardant toujours la vue d'ensemble à l'esprit, M. Doucett épousait une vision inébranlable de l'avenir du Port. Il incarnait véritablement le slogan « *Belledune... Sans limite!* ». De la part de tous les membres actuels et précédents de l'équipe de l'APB, nous vous sommes reconnaissants pour la persévérance et le dévouement sans égal que vous avez manifestés. Vous avez été la clé de notre succès. Nous sommes convaincus que vous poursuivrez votre rôle de véritable ambassadeur du Port et de la région toute entière, et nous vous souhaitons long succès dans vos projets futurs.

De plus, je suis heureux d'annoncer la nomination de M. Denis Caron comme nouveau président-directeur général de l'APB. M. Caron compte plus de 30 ans d'expérience dans la fonction publique et le secteur du développement communautaire. Il a occupé de nombreux postes au sein de l'administration municipale et du gouvernement provincial et fédéral, dont sous-ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux et, plus récemment, sous-ministre du Développement économique, assumant des responsabilités de direction pour la Société de développement régional, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, InvestirNB et le babillard d'emplois provincial. M. Doucett et moi-même sommes persuadés que M. Caron est capable de cumuler vision et stratégie pour en arriver à

des activités de calibre mondial et de faire preuve de l'initiative nécessaire pour multiplier les futures réussites de l'APB. M. Caron s'est joint à l'APB en octobre 2015, pour ensuite assumer les fonctions de PDG en janvier 2016, au moment de la retraite de M. Doucett. Il se réjouit à l'idée de rentrer dans son Nord du Nouveau Brunswick natal après une absence de plus de 20 ans.

Je désire également remercier tous les membres actuels et précédents du conseil d'administration pour les efforts qu'ils ont déployés pour le compte du Port. Je souhaite présenter un remerciement tout à fait spécial à M. Léo Cormier, vice-président, qui a effectué un mandat maximum de neuf ans, pour son dévouement et sa direction au sein de plusieurs comités, ce qui a su faciliter mon rôle en tant que président du conseil.

De la même manière, je remercie tous les clients du Port de faire affaire avec nous et je remercie sincèrement tous les employés d'être si dévoués et de travailler si fort à faire en sorte que le Port connaisse une autre année record.

Les excellentes relations que notre équipe a entretenues avec les autorités gouvernementales fédérales et provinciales au fil des ans ont permis à l'APB d'améliorer grandement son infrastructure et de faire ainsi un grand pas pour développer ses forces et ses capacités. Par conséquent, je voudrais également remercier tout particulièrement les administrations fédérale et provinciale ainsi que le conseil municipal de leur soutien et de leur confiance immuables à notre endroit.

Je suis persuadé que, grâce à notre équipe proactive, à notre réseau de soutien dynamique et à notre vision stratégique, nous sommes bien positionnés pour consolider notre réussite au cours des prochaines années; l'année 2016 s'annonce comme une année des plus stimulantes et productives pour le Port de Belledune et la région à mesure que nous continuerons de suivre un cap des plus avantageux pour le port, pour nos clients et pour la population du Nord du Nouveau Brunswick.

**Barry Kyle**  
Président du conseil d'administration



## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

Malgré l'incertitude économique mondiale qui règne dans l'industrie maritime, le Port de Belledune continue de réaliser d'excellents résultats. Notre rendement solide et la stabilité de nos gains continuent de prouver que les efforts que nous mettons à comprendre les priorités et les difficultés de l'industrie nous permettent de nous centrer précisément sur la mise à exécution continue de notre stratégie fondée sur la diversification. Ainsi, chacun de nos terminaux affiche une croissance durable et des améliorations continues. En tant que président-directeur général (PDG), je suis très fier de vous signaler que le Port a, une fois de plus, atteint et même dépassé ses objectifs financiers en touchant un bénéfice net de plus de 1,5 million de dollars, et que, tout en conservant la vigueur de nos activités vitales, nous avons affiché une augmentation de 7,2 % au chapitre de la manutention du fret, tout comme une augmentation de 16,39 % pour ce qui est du nombre de navires faisant escale au port.

Notre réussite repose sur une équipe extraordinaire, guidée par des valeurs communes et axée sur le travail d'équipe pour nouer des liens étroits et durables avec les clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs. Nous avons tellement de chance d'être dirigés par un conseil d'administration compétent et expérimenté. Notre président, M. Barry Kyle, qui, pour la cinquième année consécutive, a été nommé parmi les 50 meilleurs PDG du Canada atlantique par le magazine *Atlantic Business*, a également été nommé à ce titre au panthéon d'honneur des 50 meilleurs PDG du Canada atlantique. L'APB s'attend à un avenir encore plus radieux grâce à d'autres changements, notamment dans les initiatives de marketing, la gestion des coûts et l'orientation générale de l'entreprise.

En tant que participant actif et partenaire des collectivités environnantes, le Port fait part de ses activités dans la publication *CargoFlex Info* intitulée « *Ancré dans notre collectivité* ». Nous avons beaucoup de chance de vivre et de travailler dans une collectivité favorable et propice aux affaires. En retour, nous apportons notre soutien en effectuant des dons à des groupes et activités méritants de la région, comme la Marche pour l'eSPoir, la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur, la Société canadienne du cancer, les SPA locales, les services palliatifs communautaires Chaleur, l'Armée du Salut, les Jeunes entreprises, l'AERB, les banques alimentaires locales, l'art et la culture, le YMCA local, Friends in Song, les festivals locaux et les activités physiques et ludiques pour n'en nommer

que quelques uns. Le Port a versé à ces œuvres plus de 58 000 \$ en dons en 2015.

Notre succès à long terme est fondé sur une fondation solide d'excellence en gouvernance d'entreprise, notamment une culture bien développée de gestion prudente des risques, de responsabilisation et d'intégrité. Nos principes ont été une source clé de notre force et stabilité continues pendant ces moments turbulents. La protection, le maintien et le renforcement de ces principes sont une responsabilité commune que tous les acteurs du Port prennent au sérieux. La responsabilité commence au sommet, soit auprès des membres du conseil d'administration et des dirigeants du Port qui donnent le ton, puis s'étend à tous les employés. J'aimerais donc remercier tout le personnel ainsi que nos exploitants de terminaux Glencore Canada Corporation Brunswick Smelter, Énergie NB et nos services d'arrimage spécialisés fournis par Arrimage de l'Est du Canada Inc., qui nous appuient et qui ont la même vision que nous en matière de croissance. À cela s'ajoutent leurs efforts inlassables pour appuyer nos clients.

J'aimerais remercier, enfin, tous les membres actuels et précédents de notre conseil d'administration, dirigés par Barry Kyle, pour le dévouement, la vision, l'inspiration et l'appui constant qu'ils nous offrent.

Au moment de passer le flambeau à titre de PDG, je suis réellement enthousiaste en ce qui concerne l'avenir du Port et je souhaite tout le succès possible à mon successeur, M. Denis Caron, qui a beaucoup de chance de diriger cette belle équipe vers un avenir encore meilleur et encore plus grand et il continuera à travailler d'arrache-pied et à croire en « *Belledune... sans limite!* ».

**Rayburn Doucett**  
Président-directeur général





## ***Pleine occupation au Port de Belledune***

Ça bouge vraiment à l'Administration portuaire de Belledune (APB)! En mai, le Port a manutentionné plus de 270 000 tonnes de marchandises dans dix navires. Parmi les dix navires ayant mouillé dans le Port, deux navires d'un tonnage brut de plus de 40 000 tonnes métriques étaient accostés en même temps. Rayburn Doucett, président-directeur général, indique ce qui suit : « Le fait que ces deux navires ont chacun un tonnage brut de plus de 40 000 tonnes métriques est impressionnant à voir. L'APB, port en eaux profondes, atteint une profondeur de plus de 14 mètres (47 pieds), et nous offre la possibilité de voir régulièrement au Port de Belledune des navires de cette taille et d'autres encore plus imposants. J'espère que le port continuera à connaître des mois aussi actifs que celui-ci à l'avenir. »

L'attente n'a pas été longue pour voir un mois avec une activité semblable. Le mois de novembre s'est avéré l'un des meilleurs mois sur le plan des activités du Port : dix navires pour un total de 274 000 tonnes métriques de marchandises. « Non seulement nous avons connu notre taux d'escale de navires et de cargaisons le plus élevé, nous avons également atteint une pleine occupation, soit quatre navires en même temps pour une capacité maximale! », indique M. Doucett. Neuf des dix navires étaient amarrés au Terminal 3, exploité par Arrimage de l'Est du Canada. Le transport de cette cargaison s'est fait avec plus de 5 500 chargements, dont 481 remorques de copeaux de bois, plus de 7 000 heures personnes et jusqu'à 63 employés au plus fort des activités.





## 15 ANS *plus tard!*

Construit en 1968, l'Administration portuaire de Belledune (APB) a été créée en 2000 pour s'occuper de toutes les activités au port de Belledune. Jusqu'à ce moment là, le port avait été exploité par un ministère du gouvernement fédéral, de sorte que les décisions concernant les activités du port se prenaient à Ottawa. La création d'une administration portuaire canadienne dirigée par un conseil d'administration et une équipe de gestion dans la région a eu une incidence spectaculaire sur le fonctionnement du port. On peut maintenant prendre les décisions dans la région, et ce, rapidement, en fonction de la valeur de chacune des possibilités.

En outre, l'infrastructure du port de Belledune a pu évoluer, une fois de plus, grâce au troisième agrandissement majeur réalisé en 2010. Un terminal roulier et pour barges a été construit pour attirer un éventail varié de marchandises et pour diversifier davantage les activités commerciales du port. Le port a sans cesse étendu la portée de ses services et a manutentionné des marchandises diverses de tous les formats et de toutes les tailles, y compris des cargaisons lourdes et de grandes tailles, des marchandises générales, des produits forestiers, des produits de papier, des produits non durables et des cargaisons en vrac. Le port traite avec des sociétés de transport maritime et des clients du monde entier, et il a continuellement fait croître son bassin de clients, augmentant ainsi son volume et diversifiant sa clientèle.

# ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

## ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE LE 31 DÉCEMBRE 2015





## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

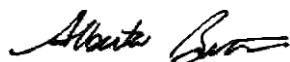
Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de

superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

24 mars 2016



**Alberta Buttimer, CPA, CA**

Présidente du Comité de vérification



**Denis D. Caron**

Président-directeur général

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

Les états financiers condensés ci-joints, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2015 et l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé à cette date, sont tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2015. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 24 mars 2016.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes internationales d'information financière utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune. La lecture des états financiers condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés dans le but de fournir une vue d'ensemble de la situation financière et des ressources de l'Administration portuaire de Belledune.

#### **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA 810) "Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés".

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers condensés tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 constituent un résumé fidèle de ces états financiers sur la base décrite ci-dessus.



Comptables professionnels agréés

Moncton, Nouveau-Brunswick

24 mars 2016

# ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

9

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2015	2014
<b>Revenus</b>		
Services portuaires	1 875 673 \$	1 749 167 \$
Revenus de location	5 851 214	5 855 845
Expédition et autres services	505	1 483
	<u>7 727 392</u>	<u>7 606 495</u>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 038 022	934 605
Entretien et réparations	734 283	421 494
Honoraires professionnels et frais de consultation	885 283	712 812
Amortissement	1 817 776	1 761 854
Frais sur les revenus bruts (Note 7)	157 848	160 023
Autres dépenses d'exploitation	787 353	838 262
	<u>5 420 565</u>	<u>4 829 050</u>
<b>Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement</b>	<u>2 306 827</u>	<u>2 777 445</u>
<b>Frais d'intérêts et revenus de placement</b>		
Frais d'intérêts	(989 004)	(1 043 400)
Revenus de placement	161 244	127 467
	<u>(827 760)</u>	<u>(915 933)</u>
<b>Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global</b>	<u>1 479 067</u>	<u>1 861 512</u>
<b>Autre élément du résultat global</b>		
Gain (perte) actuariel(le) sur régime à prestations définies	<u>28 000</u>	<u>(6 000)</u>
<b>Total du bénéfice net et du résultat global</b>	<u>1 507 067 \$</u>	<u>1 855 512 \$</u>

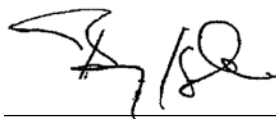
Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

## ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2015	2014
<b>Actifs à court terme</b>		
Encaisse et dépôts à terme	9 050 739 \$	6 795 600 \$
Dépôt (Note 3)	3 800 000	-
Comptes clients	455 047	427 306
Charges payées d'avance	111 750	94 908
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	33 254	31 952
	<u>13 450 790</u>	<u>7 349 766</u>
<b>Actifs à long terme</b>		
Effet à recevoir	46 164	76 733
Actif au titre de prestations constituées	74 000	46 000
Certificat de revenu de placement garanti	1 033 000	1 200 000
Immobilisations corporelles (Note 4)	56 788 583	58 307 968
Autres actifs	84 637	307 135
	<u>71 477 174 \$</u>	<u>67 287 602 \$</u>
<hr/>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 065 499 \$	1 147 506 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	747 639	1 032 893
	<u>1 813 138</u>	<u>2 180 399</u>
<b>Passifs à long terme</b>		
Avantages sociaux futurs	196 716	181 937
Dette à long terme (Note 6)	18 742 878	19 507 891
Revenu différé (Note 3)	3 800 000	-
	<u>24 552 732</u>	<u>21 870 227</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Surplus d'apport	22 278 564	22 278 564
Autre élément du résultat global	40 000	12 000
Surplus	24 605 878	23 126 811
	<u>46 924 442</u>	<u>45 417 375</u>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<u>71 477 174 \$</u>	<u>67 287 602 \$</u>

Engagements (Note 7)

Au nom du Conseil d'administration



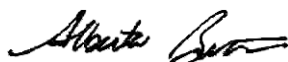
---

Président du conseil



---

Président-directeur général



---

Présidente du Comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

### 1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéficiaires dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

#### Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

#### Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

**Prestations de retraite**

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs

est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

**3. Dépôt**

Au cours de l'exercice, l'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2016 ou 2017. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

## 4. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	16 863 875 \$	- \$	<b>16 863 875 \$</b>	16 863 875 \$
Dragage	10 258 466	4 284 215	<b>5 974 251</b>	6 316 671
Installations de mouillage	34 758 461	15 321 032	<b>19 437 429</b>	18 986 327
Immeubles	14 336 250	3 182 006	<b>11 154 244</b>	11 792 198
Services publics	6 716 898	4 482 210	<b>2 234 688</b>	2 435 600
Routes et surfaces	3 658 365	3 027 166	<b>631 199</b>	523 920
Machinerie et équipement	781 705	560 397	<b>221 308</b>	184 949
Mobilier et matériel de bureau	259 203	201 285	<b>57 918</b>	32 546
Projets de construction en cours	213 671	-	<b>213 671</b>	1 171 883
	<u>87 846 894 \$</u>	<u>31 058 311 \$</u>	<u><b>56 788 583 \$</b></u>	<u>58 307 968 \$</u>

## 5. Dépendance économique

Approximativement 53% (2014 - 52%) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick

prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.



**6. Dette à long terme**

Emprunts bancaires portant intérêt à 5,29 % et à 4,58 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 305 584 \$ et 101 084 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2016 et juillet 2016.

**17 372 762 \$**      18 085 638 \$

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$. Tout solde non remboursé après 15 ans devient alors non remboursable.

**2 780 000**      2 940 000

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % chaque année utilisant un taux d'actualisation de 4 %.

**(662 245)**      (484 854)

**19 490 517**      20 540 784

Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

**747 639**      1 032 893

**18 742 878 \$**      19 507 891 \$

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit :

2016	742 389 \$
2017	781 503
2018	822 657
2019	1 185 989
2020	1 231 585

**7. Engagements****Frais reliés au revenu brut**

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

L'Administration s'est engagée dans un contrat de location-exploitation pour de l'équipement de bureau pour les trois prochaines années, requérant des débours futurs totalisant 2 700 \$ (3 088 \$ en 2014) au cours de la prochaine année.

# Faits saillants de 2015



En janvier, l'Administration portuaire de Belledune (APB) a fait le lancement officiel de son nouveau site Web [www.portofbelledune.ca](http://www.portofbelledune.ca). Le nouveau site Web, avec sa conception simple et sa bannière carrousel accrocheuse, permet aux utilisateurs de rester au courant des activités de l'APB. La nouvelle fonction clé du site Web est sa conception permettant d'adapter l'affichage à n'importe quelle taille d'écran pour un visionnement optimal. Pour promouvoir son nouveau site Web, l'APB a organisé une fête à laquelle les membres de la collectivité locale étaient invités pour voir le site en primeur. On a offert des démonstrations en ligne du nouveau site Web à partir d'ordinateurs, de tablettes et d'appareils mobiles. Plus tard dans l'année, le Port a également présenté une nouvelle conception de son microsite dans la même veine, [www.thearticgateway.com](http://www.thearticgateway.com).

L'**Association américaine des autorités portuaires (AAP)** a remis à l'Administration portuaire de Belledune (APB) deux prix de communication pour son nouveau site Web, soit : le prix d'excellence du site Web et le prix de distinction pour avoir obtenu le deuxième score dans l'ensemble des quinze catégories. Il s'agit du deuxième prix d'excellence de l'APB dans la catégorie des sites Web.



En 2015, Transports Canada a mené son **évaluation de sécurité annuelle** des ports à l'Administration portuaire de Belledune (APB). C'est avec fierté que nous annonçons que l'évaluation n'a relevé aucune inquiétude ou faiblesse, grâce à la diligence constante et à l'attention aux détails dont fait preuve notre équipe des opérations dans tous les aspects de la sécurité et la sûreté. L'APB est extrêmement fière d'accomplir un tel exploit.

En 2015, l'Administration portuaire de Belledune (APB) a présenté des dons de plus de **58 000 \$** à des groupes ou activités de bienfaisance, comme la **Fondation de l'Hôpital régional Chaleur**, la **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada**, les **SPA**, ainsi qu'à des festivals locaux et des activités sportives. L'APB ne fait pas que contribuer à ces œuvres, elle fait également un effort de collecte de fonds et participe en tant qu'équipe à une activité par année. En 2015, l'APB a commandité la **Marche de l'eSPoir** à Dalhousie et l'équipe des employés a amassé plus de 4 700 \$ pour la cause, pour une somme totale de 7 200 \$ pour l'activité et la Société canadienne de la sclérose en plaques.

